

## ABONNEMENT

SAUMUR  
 Un an . . . . . 18 fr.  
 Six mois . . . . . 10  
 Trois mois . . . . . 5  
 En un . . . . . 20 fr.  
 Six mois . . . . . 10  
 Trois mois . . . . . 5

ou s'abonne  
 à SAUMUR  
 Au bureau du Journal  
 ou en envoyant un mandat  
 sur la poste  
 et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers — . . . . . 75

## RÉSERVES SONT FAITES

— Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
 — Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
 Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 5 JUILLET

## RESPONSABILITÉS

Toutes les incapacités, toutes les maladroresses, toutes les lâchetés, toutes les brutalités, voilà le bilan de la République dirigeante à cette heure.

D'une manifestation inoffensive, nos gouvernants ont réussi à faire une émeute sanglante.

Après les violences extraordinaires de la police, les hypocrisies officielles ont achevé d'affoler la jeunesse des Ecoles. Devant la grille du Palais-Bourbon, un député annonçait la démission du maladroit préfet de police ; ce député avait été trompé, et il trompait sans le vouloir les manifestants.

Interpellé à la Chambre, le président du conseil faisait une déclaration qui pouvait à la rigueur être interprétée comme exprimant des regrets et un gage d'apaisement. Mais M. le président du Conseil avait parlé en termes équivoques.

Apprenant qu'on s'était moqué d'eux, les étudiants se sont emballés de nouveau, et la soirée du 3 juillet a été plus déplorable encore que la soirée du 1<sup>er</sup>.

La responsabilité du gouvernement s'est augmentée d'un poids énorme.

Jamais, à aucune époque, le pouvoir n'avait été aussi maladroitement cruel vis à vis de cette jeunesse inflammable.

On dit tout bas qu'elle est devenue frondeuse, cette jeunesse, et quelque peu hostile à la politique jacobine, et que la serait le secret de l'attitude du gouvernement.

Il aurait voulu flatter les sentiments de la majorité du Palais-Bourbon, composée de futurs candidats qui comptent fermement sur la pression administrative.

En vérité, nous ne pouvons croire à un calcul aussi odieux.

## Les troubles du quartier Latin

Samedi, il y a eu plus de deux cents blessés du côté des manifestants, dont beaucoup très grièvement, parmi lesquels M. Gaston Méry, rédacteur de la *Libre Parole*, dont l'état est grave.

Du côté des agents, on accuse vingt-neuf blessés, mais aucun gravement.

Hier mardi, sur le boulevard Saint-Michel, un agent tué par la foule s'est jeté sur un individu qu'il a roué de coups et piétiné. La foule s'est ruée sur l'agent qui, voulant se réfugier dans un café, a passé à travers la glace dont les éclats l'ont mis en sang.

Sur le boulevard, les cafés se ferment. A deux heures, 3,000 étudiants se dirigent vers l'hôpital de la Charité. Le bruit a couru qu'on allait enlever le corps de M. Nuger.

M. le député Ferroul est venu au quartier Latin, pour conseiller aux étudiants de ne pas aller au Palais-Bourbon. Il les prévint qu'il y a deux escadrons de la garde républicaine massés dans la cour du palais du président.

Les postes du Sénat sont doublés. Une compagnie est placée dans l'intérieur du palais.

Dans le jardin du Luxembourg, une centaine d'agents sont disséminés.

Quatre porteurs des pompes funèbres sont arrivés à l'hôpital de la Charité, pour l'enlèvement du corps. Les porteurs devaient attendre jusqu'à 6 heures du soir les ordres des pompes funèbres.

M. Girard, commissaire de police du quartier, circule dans la rue Jacob, invitant les manifestants au calme.

Des renforts d'agents sont postés devant l'hôpital dont les portes sont closes.

Un groupe d'étudiants portent une immense couronne de fleurs, en travers de laquelle un large ruban rouge porte cette inscription en lettres noires :

**Le quartier Latin à Nuger,  
 tué le 1<sup>er</sup> juillet 1893.**

Quelques applaudissements se font entendre sur leur passage.

Un délégué pénètre dans l'hôpital. La foule se découvre.

Un peloton de municipaux à cheval prend position. Arrive une escouade de la 3<sup>e</sup> brigade centrale. On crie : « Retirez-vous, vous n'avez rien à faire ici ! » L'officier de paix fait partir ses hommes qui sont remplacés par des agents du VI<sup>e</sup> arrondissement. Les municipaux s'en vont aussi. Alors on crie : « Vive l'armée ! »

Au dernier moment, les étudiants établissent une barricade auprès de Saint-Germain-des-Près, avec les omnibus et tramways qui passent. Une vraie bataille s'engage : la journée a été sanglante.

## SÉNAT

Séance du mardi 4 juillet

Le Sénat adopte la proposition de loi au séjour des étrangers et revient aux syndicats professionnels.

M. Bernard-Lavergne se livre à des considérations sur le socialisme et M. Tolain repousse le projet comme uniquement dirigé contre les ouvriers.

M. Guérin, garde des sceaux, dit que cette loi vise aussi bien les patrons que les ouvriers fautifs.

Le rapporteur, M. Trarieux, justifie le projet, qui a pour but d'assurer l'application de la loi de 1884 sur les syndicats professionnels qui n'a pas donné les résultats que l'on attendait.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Dans ses deux séances d'hier, la Chambre a continué le vote enfiévré du budget.

## INFORMATIONS

TOUJOURS SAINT-DENIS

Le maire de Saint-Denis, inquiet des délibérations de son Conseil, a demandé une audience au ministre de l'intérieur pour lui exposer son embarras au sujet de la proposition invitant les citoyens à se munir de revolvers pour résister à la police.

Le ministre lui a répondu que cette proposition, en effet, serait votée et qu'il n'attendait

que cette occasion pour le révoquer et dissoudre le Conseil, que les élections seraient retardées et que Saint-Denis serait privé de Conseil municipal pendant six mois.

## A LA BOURSE DU TRAVAIL

Des mesures d'ordre exceptionnelles seront prises devant la Bourse du Travail.

A la moindre rébellion contre les décisions sur les syndicats illégaux, la Bourse sera fermée pour les syndicats sans exception.

## M. VIGER

M. Viger, ministre de l'agriculture, aurait déclaré qu'il donnera sa démission si M. Lozé n'est pas relevé de ses fonctions.

## VOYAGES CONTREMANDÉS

Les déplacements ministériels sont ajournés en raison des graves événements du quartier Latin.

## LA DÉMISSION DE M. LOZÉ

Le gouvernement acceptera la démission de M. Lozé ; mais elle ne sera effective qu'après le rétablissement de l'ordre.

Si cette démission avait été donnée dimanche, on n'aurait pas à déplorer les événements du lundi.

Le gouvernement est mal inspiré.

## CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis hier. Les délibérations sont restées secrètes.

## UNE DÉCISION IMPRUDENTE

Le général commandant le 2<sup>e</sup> corps d'armée a prescrit des marches d'entraînement de 36, 40 et 43 kilomètres avec le chargement réglementaire.

Il y a de la barbarie, par ces chaleurs, à contraindre nos soldats à manœuvrer dans de pareilles conditions.

Dans la cavalerie ni dans l'artillerie on ne fait exécuter de manœuvres semblables en cette saison. La santé de nos soldats n'exige-t-elle pas les mêmes précautions que s'il s'agissait de chevaux ?

Nous croyons qu'il suffira d'appeler l'attention du ministre de la guerre pour que la mesure soit rapportée.

## L'OUVERTURE DU REICHSTAG

L'empereur a ouvert le Reichstag hier.

Voici le passage saillant de son discours qui roule sur la nécessité d'augmenter les forces de l'Allemagne :

« L'intérêt de l'Empire exige que l'on se hâte autant que possible de prendre une décision touchant le projet de loi, afin que l'on puisse dès cette année procéder à la levée des recrues en prenant pour base le nouvel état de choses. Le Parlement ne sera donc pas saisi d'autres projets importants. »

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 4 juillet 1893.

Le marché montre, aujourd'hui encore, beaucoup d'hésitation. La mauvaise tenue des fonds étrangers influe sur les cours de la rente, mais en clôture les cours se relèvent un peu. Le 3 0/0 fait 97.50 après 97.20 ; le 4 1/2 se tient à 106.67.

Sur l'Italien, les offres sont toujours nombreuses, et comme le syndicat se voit dans l'impossibilité de résister au courant, la lourdeur prévaut à 91.50.

L'Extérieure continue à baisser ; elle ne fait

plus que 62 3/4. Notre marché n'absorbant plus les ventes qui se produisent, c'est à Londres qu'on les transmet.

Les sociétés de crédit ne donnent lieu qu'à un très petit nombre d'opérations, mais les cours sont bien tenus.

La Banque de France fait 3,900. Le Crédit Foncier est soutenu à 980. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 762.50.

Le Comptoir National d'Escompte est tenu à 484. C'est un des établissements qui profiteront le plus de la reprise des affaires dès qu'elles sortiront de la période actuelle d'inaction.

La Société Générale cote 469. On demande à 498 l'action des sociétés des Immeubles de France.

La Société Nicoise des Transports maritimes attend pour mettre la dernière main à l'installation de ses services sur les côtes d'Italie, de Sardaigne, etc., l'adjudication de services postaux qu'elle se propose de soumissionner et qu'elle a de grandes chances d'obtenir.

L'action des Cales de Radoub et Corderies parisiennes est recherchée à 502, ex-coupon. L'obligation a des transactions suivies à 430.50.

L'obligation des Chemins Economiques est tenue à 420.

## Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 5 JUILLET

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 20°
Ce matin, à 8 h.		+ 15°
Midi,	755 <sup>m/m</sup>	+ 18°
Hausse	14 <sup>m/m</sup>	
Baisse	» <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 10°

## Réponse d'un indiscret à un autre

Vous nous demandez, *Petite Loire*, de vous désigner notre candidat aux élections prochaines. Ne vous semble-t-il pas bête, comme la saison, de désigner le candidat d'un siège encore occupé et de présenter un député aux électeurs avant qu'il ait terminé son mandat ?

D'ailleurs, vous paraissez fort bien renseignée ; c'est par vous que nous apprenons les candidatures qui doivent surgir dans la circonscription. Parions que c'est du *Courrier de Saumur* que vous tenez ce tuyau, car vous savez sans doute que M. Allain-Targé n'est pas le premier candidat auquel cette remarquable publication soit allée, cette fois, offrir ses clichés.

Votre candidat renie le parlementarisme, dites-vous ; il a raison, tout mauvais cas est niable ; seulement il est fâcheux que M. Allain-Targé ait attendu à ne plus être au sein du Parlement et des parlementaires pour manifester l'horreur qu'ils lui inspirent.

Il est non moins bizarre que les électeurs du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, qui voulaient absolument prendre M. Allain-Targé dans leurs bras, aux dernières élections, le laissent porter ses talents et ses mérites dans une circonscription *extra-muros*, sans protester un peu.

Quel charme invincible attire M. Allain-Targé ? Est-ce le plaisir de battre pavillon radi-

ral sur un ponton de l'empire calfaté, radoubé, coaltaré et peinturluré aux couleurs républicaines ?

Car l'incurable de la rue Saint-Jean revendique hautement la paternité de cette candidature, bien qu'il ait cherché préalablement un autre élève.

D'aucuns bien informés affirment que la proposition émane de vous.

Il est bien entendu désormais que M. Allain-Targé est votre candidat *ne varietur* ; mais, confiance pour confiance, dites-nous à qui M. Allain-Targé doit sa candidature et nous vous ferons connaître notre candidat. J. D.

#### La cuisine électorale

M. Allain-Targé est allé passer deux jours dans le canton de Vihiers. Il était accompagné de M. Abellard et de M. Guillot, juge de paix du canton. Ce dernier le présentait à maintes personnes. Allons-nous voir refleurir les beaux jours de la candidature officielle ?

#### La rue Jean-Jean

Il paraît que le *Courrier* compte solliciter du Conseil municipal le changement de nom de la rue Saint-Jean, cette appellation lui rappelant d'une façon désagréable le « gouvernement des curés ».

Mais, d'un autre côté, on sait quel trouble apporte toujours dans le commerce ces changements dans le nom des rues. Aussi pourrait-on débaptiser simplement le tronçon qui passe devant les bureaux du journal et qui, à cet endroit, s'appellerait : *rue Jean-Jean*.

#### Le travail du dimanche

Pourquoi, aux Eaux, impose-t-on, le dimanche, un travail analogue à celui des jours de la semaine ?

Cette mesure est en contradiction avec le mouvement qui se produit dans tous les grands centres, en faveur du repos hebdomadaire.

Elle est inexplicable dans notre service d'eaux, qui peut être assuré pour quatre jours.

La même observation peut s'adresser aux entrepreneurs qui font exécuter les travaux actuellement à la gare d'Orléans.

Nous sommes persuadés que l'administration supérieure de la Compagnie d'Orléans est étrangère à cette violation des règlements.

#### Les examens du 1<sup>er</sup> degré

Parmi les élèves reçues à cet examen, nous relevons les noms de M<sup>lles</sup> Andrée Servat, Hermance Piau et Fernande Boutard, du Pensionnat de la Retraite.

#### Modification à la date de convocation des réservistes

Par modification aux instructions antérieurement données, la période de convocation que les réservistes devaient accomplir du lundi 24

août au dimanche 17 septembre, aura lieu du mardi 5 septembre au lundi 2 octobre.

Les dispositions nouvelles qui sont la conséquence de cette décision seront portées prochainement, par voie d'affiches, à la connaissance des intéressés.

#### Congés scolaires

Les recteurs d'Académie sont autorisés à fixer les congés du 14 juillet, pour les lycées et collèges, du jeudi 13 au dimanche 16, à condition que les classes du samedi 15 seront faites le jeudi précédent.

Les préfets pourront autoriser les vacances des écoles primaires supérieures, du 31 juillet au 27 septembre, et celles des écoles élémentaires du 31 juillet au 23 septembre.

Si les vendanges l'exigent et sur l'avis des maires, il pourra être accordé un supplément de huit jours aux communes intéressées.

#### Foyer du Théâtre

M<sup>lle</sup> Libellule de Charnay, la seule émule de La Loïe Fuller, à son passage à Saumur, donnera une représentation demain jeudi 6 juillet, à 9 heures du soir, au foyer du théâtre.

#### Les incendies dans les bois

En relatant les incendies qui avaient éclaté pendant les courses de Verrie, nous n'avions pu signaler la conduite digne d'éloges des deux gendarmes de service, Dupuy et Marandeau, qui ont signalé et attaqué celui de Rou-Marson.

Au moment où ils arrivaient, le feu n'était plus qu'à un mètre ou deux d'un tas de bûches de sapin, 50 stères environ. Le temps d'attacher leurs chevaux, sans prendre même celui d'ôter leur tunique, ils attaquèrent immédiatement le feu de ce côté et furent assez heureux pour l'éteindre avant qu'il eût atteint cette masse de combustibles.

Quatre habitants du pays, qu'ils envoyèrent quérir des serpes, leur donnèrent la main et, sous leur intelligente direction, firent une tranchée qui permit de circonscrire le fléau, pendant que deux officiers arrivaient avec une vingtaine d'hommes et achevaient de le combattre.

On peut affirmer que leur énergie et prompt intervention a évité des malheurs incalculables, car la moindre hésitation, la moindre fausse manœuvre et l'incendie gagnait les bois taillis et les récoltes avoisinants, où il n'aurait pas été facile à combattre.

#### Les bois incendiés

Vendredi, le feu prenait dans les bois de M. Persac, commune de Gennes. Rapidement éteint, il reprenait une heure après dans les bois de Milly, au Chêne Rond, chez M. Voisin, conseiller d'arrondissement.

Le feu, malgré la rapidité des secours, dévora près de 90 hectares. On ne l'arrêta qu'en coupant les sapins sur une vaste étendue.

M. Voisin prit les précautions pour que le feu ne se rallumât pas. Il fit répandre de la terre et de l'eau, mais, samedi, il y eut encore un commencement d'incendie.

La gendarmerie de Gennes, mise en éveil par les vingt et un incendies qui s'étaient déclarés depuis quelque temps, fit une battue en règle. Samedi, elle surprenait, dans les bois de Milly, un individu de Louerre, nommé Genest, qu'elle interrogea. Sur ses réponses évasives, il fut mis en arrestation et conduit à Saumur. Il a fait des aveux et dénoncé ses complices, deux individus qui doivent être arrêtés.

#### Les Pompiers à Beaufort

Ainsi que nous l'avons dit, le congrès des sapeurs-pompiers de Maine-et-Loire a eu lieu, dimanche, à Beaufort.

Voici la liste des lauréats :

**Première division. — Première section**  
Prix d'honneur : Couronne de vermeil. — Saumur.

**Deuxième division. — Deuxième section**  
Manœuvre : Médaille de vermeil. — Gennes.  
Matériel et tenue : Médaille d'argent. — Gennes.

**Troisième division**  
Prix d'honneur : Couronne de vermeil. — Bagnoux.

Tenue et matériel. — 1<sup>er</sup> prix : Médaille d'argent. — Bagnoux.  
Manœuvre. — 1<sup>er</sup> prix : Médaille de vermeil. — Nueil.

Tenue et matériel : Médaille d'argent. — Nueil.  
**Quatrième division. — Première section**  
Prix d'honneur. — Palme de vermeil. — Mazé.

Matériel et tenue. — 2<sup>e</sup> prix : Médaille d'argent. — Mazé.  
Manœuvre. — 2<sup>e</sup> prix : Médaille d'argent. — Corné.

Matériel et tenue. — 1<sup>er</sup> prix : Médaille d'argent. — Corné.  
2<sup>e</sup> prix : Médaille de vermeil. — La Ménitrière.

**Quatrième division. — Deuxième section**  
Prix d'honneur : Palme de vermeil. — Saint-Hilaire-Saint-Florent.

Manœuvre et tenue. — 2<sup>e</sup> prix : Médaille d'argent. — La Ménitrière.  
Manœuvre. — 1<sup>er</sup> prix : Médaille de vermeil. — Andard.

Tenue et matériel. — 2<sup>e</sup> prix *ex-æquo* : Médaille d'argent. — Andard.  
Manœuvre et tenue. — 2<sup>e</sup> prix : — Longué.  
Matériel. — Palme de vermeil. — Longué.

#### Tremblements de terre

On nous signale, de Vihiers, qu'on a ressenti, dimanche, dans cette localité, et à la Salle-de-Vihiers, trois secousses de tremblement de terre.

La première à 8 h. 45 du matin : la deuxième à 9 heures : la troisième à 11 h. 10.

Ces secousses ont duré, chacune, quelques secondes. Les oscillations semblaient aller du nord au sud.

#### Bulletin théâtral

Nous apprenons que M. Giraud, directeur du Grand-Théâtre d'Angers, vient de traiter avec M. Luigini, en qualité de premier chef d'orchestre. M. Luigini est le frère du chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Lyon. C'est une excellente recrue pour le théâtre d'Angers.

#### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT Quatre jours à Paris

L'Administration des chemins de fer de l'Etat a l'honneur d'informer le public qu'elle mettra en marche, à l'occasion de la Fête nationale du 14 juillet, des trains de plaisir permettant d'aller passer quatre jours à Paris.

Des billets à prix exceptionnellement réduits seront délivrés pour ces trains par toutes les gares du réseau de l'Etat.

Le public trouvera dans les bureaux de ville, ainsi que dans les gares et stations des chemins de fer de l'Etat, des affiches indiquant l'itinéraire de ces trains et le prix des billets aller et retour.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS Fête Nationale du 14 juillet 1893

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet 1893, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets dit de *bains de mer* qui, aux termes du § 1<sup>er</sup> du tarif spécial G. V. n° 6, ne sont délivrés que les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, seront délivrés du vendredi 7 juillet inclus au dimanche 16 juillet inclus, pour les stations balnéaires de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic et Guérande, aux gares et stations :

1<sup>o</sup> De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à Tours ;

2<sup>o</sup> Des stations : d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclu) à La Flèche, de La Suze à La Flèche, de Bauge (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuilly-Pont-Pierre, *via* La Flèche et Angers ; de Jumelles-Brion à Saumur, *via* Saumur ;

3<sup>o</sup> De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, *via* Tours ;

4<sup>o</sup> De la ligne de Nantes à Châteaubriant.  
Ces billets seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au dernier train du mardi 18 juillet.

#### Funérailles des victimes de la catastrophe d'Angers

Hier, on a célébré à la cathédrale les funérailles des victimes. Une foule nombreuse et attristée assistait à la cérémonie.

La Société des employés de commerce, dont faisait partie M. Côme, avait offert une magnifique couronne : d'autres avaient été offertes par ses patrons et par les employés du *Sans-Pareil*. Sur le cercueil de M<sup>lle</sup> Geneviève Thébaud, outre celle de la famille, on remarquait une couronne de fleurs naturelles en roses blanches ; une autre envoyée par ses patrons et d'autres par ses amies.

## LE SECRET DE DANIEL

Par JULES DE GASTYNE

### DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

Ses yeux tombèrent sur le vieillard que l'on portait. Elle aperçut du sang.

— Ah ! mon Dieu !

Raoul s'était mis devant les porteurs et essayait de l'éloigner.

— Remonte dans ta chambre ! ne crains rien.

Mais elle n'écoutait pas, toute livide.

— Quel est donc cet homme ? Un accident ?

— Dites un crime, mademoiselle, fit une des servantes.

Elle poussa un cri d'effroi.

— Un crime ?

— Des rôdeurs qui s'étaient introduits. Et c'en est un qu'on vient de prendre.

— Mais on l'a tué ?

— Blessé seulement.

Alice fit un pas en avant, malgré son frère.

Les hommes étaient parvenus en haut du perron.

La figure du vieillard apparaissait en pleine lumière.

Alice poussa un nouveau cri.

— Cet homme ?

— C'est le mendiant d'hier soir, dit Raoul. Que l'avais-je dit ?

La jeune fille s'avança vivement, et, poussée par un sentiment qu'elle ne s'expliquait pas, elle s'écria aussitôt :

— Cet homme n'est pas un criminel !

Son frère ricana.

— C'est sans doute pour nous apporter de l'argent qu'il a escaladé notre jardin ?

Alice fit avec une conviction croissante :

— Cet homme n'avait pas la figure d'un voleur, et quand il pourra parler...

Raoul riposta tranquillement, l'air ironique : — Attends qu'il parle ! Et s'il peut nous donner de bonnes raisons...

— Il vivra, n'est-ce pas ? fit la jeune fille avec angoisse.

— Je l'espère, répondit le frère d'un ton gouailleur. N'y a-t-il pas un Dieu pour les coquins ?

Alice fit un mouvement de douleur.

— Je t'en prie, Raoul, ne parle pas ainsi !

— Le jeune homme haussa les épaules, pris de pitié pour cette sensiblerie de fillette.

Parbleu ! en effet, la culpabilité du blessé ne faisait pas un doute.

Depuis plusieurs jours déjà, cet homme rôlait autour de l'hôtel, mijotait son crime. Puis jugeant le moment propice, il avait amené ses complices, leur avait donné les indications qu'il avait recueillies, mais le coup avait manqué, par suite d'il ne savait quel accident.

Cependant les domestiques avaient porté le vieillard dans une petite pièce, une sorte de desserte précédant la cuisine. On avait monté un lit à la hâte, sur un canapé.

C'était Alice qui avait donné ses ordres malgré les haussements d'épaules des servantes et des valets qui trouvaient qu'on prenait trop de précautions pour un coquin qui ne valait pas la corde qui aurait dû le pendre.

La jeune fille n'y prenait pas garde. Ses yeux ne quittaient pas l'inconnu.

Maintenant qu'il était couché, installé, elle se penchait sur lui, guettant un mouvement

qui lui indiquât qu'il reprenait connaissance.

Elle trouvait que sa figure n'avait rien perdu de son aspect honnête et bon.

Les yeux fermés, les traits calmes, il semblait dormir.

Oh ! non, il n'y avait rien là de la physionomie convulsée par la terreur qui dénotait les criminels.

Elle ressentait à le contempler un charme doux, dont elle ne comprenait pas la cause.

C'était elle qui le soignait, lavait son visage, tamponnait ses tempes d'un liège imbibé de vinaigre.

Raoul, l'air gouailleur, la laissait faire.

A quoi bon la contrarier ?

Il y a dans toute femme un peu de la source de charité.

Elle avait voulu remplir ce rôle.

Il n'était pas homme à s'y opposer.

D'ailleurs il préférait qu'on sauvât le vieux pour pouvoir l'interroger, tâcher d'apprendre quelque chose.

L'hôtel, maintenant, était plongé dans le silence, n'entendait que les pas assourdis des domestiques partis, sur l'ordre d'Alice, à la recherche de certains objets, flacons, seils, dont

Sur le cercueil du jeune Lepage, apprenti typographe qui a trouvé la mort en voulant sauver les deux autres victimes, on avait placé la couronne de ses camarades. Plusieurs discours ont été prononcés au cimetière.

#### Une voiture à pétrole

Samedi dernier, M. et M<sup>me</sup> Laumailly, de Nice, ont traversé Poitiers dans une voiture à pétrole; ils étaient accompagnés par un de leurs amis.

Les trois voyageurs, partis de Nice depuis quelque temps déjà, sont allés à Paris par la Suisse et le Jura. Ils descendent en ce moment sur Bordeaux, Bayonne, les Pyrénées, etc., etc.

M. et M<sup>me</sup> Laumailly sont ravis de leur voyage; leur véhicule fonctionne, paraît-il admirablement.

La dépense journalière est d'environ 4 à 5 francs, suivant la route à parcourir.

Fabriquées par la maison Peugeot, ces machines coûtent de 2,000 à 2,500 francs. Un certain nombre circule en France.

### État-civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 4 juillet. — Agnès-Gabrielle Dodement dit Dolement, rue de Lorraine, 26.

#### DÉCÈS

Le 4 juillet. — Prosper-Eugène Harsanleau, serrurier, 55 ans, époux de Eugénie Chuché, à l'hôpital.

### Comice Agricole de l'arrondissement de Saumur

#### Société des Courses au trot

##### HIPPODROME DE VARRAINS-CHACÉ

Dimanche 30 juillet 1893, à 2 heures

Prix du Gouvernement de la République (au trot monté), 300 fr. Distance, 2,800 mètres environ; 250 fr. au premier; 50 fr. au second; le troisième retire son entrée. Le surplus des entrées au premier.

Prix du Comice agricole de l'arrondissement de Saumur (au trot monté), 300 fr. offerts par le Comice agricole de Saumur et la Société des Courses. Distance, 3,500 mètres environ. 250 francs au premier; 50 fr. au second; le troisième retire son entrée.

Prix de la Ville de Saumur (au trot monté), 500 fr. Distance, 4,000 mètres environ. 350 francs au premier; 100 fr. au second; 50 fr. au troisième.

Prix de Varrains-Chacé (au trot attelé), 100 francs offerts par la Société des Courses au trot. Distance, 4,000 mètres environ. Tout cheval ayant gagné un prix de 500 fr., rendra 200 mètres; un prix de 250 fr., 100 mètres.

300 fr. au premier; 100 fr. au second; le troisième retire son entrée.

Prix du Conseil Général (au trot monté), 300 fr. Distance, 4,500 mètres environ. 200 fr. au premier; 100 fr. au second; le troisième retire son entrée.

Prix des Souscripteurs (au trot monté), 500 fr. offerts par la Société des Courses au trot. Distance, 4,500 mètres environ. Tout cheval ayant gagné un prix de 500 fr. rendra 200 mètres; de 250 fr., 100 mètres. 400 fr. au premier; 100 fr. au second; le troisième retire son entrée.

Prix de la Loire (au trot attelé), 500 fr. offerts par la Société des Courses au trot. Distance, 3,000 mètres environ. 500 fr. au premier; le second retire son entrée. Tout cheval ayant gagné un prix de 500 fr. rendra 200 mètres; de 250 fr., 100 mètres.

Le Président du Comité des Courses,  
LE PELLETIER.

## Dernières Nouvelles

### L'Insurrection à Paris

#### L'ÉTAT DE SIÈGE

Le ministre de la guerre, d'accord avec le président du Conseil, ministre de l'intérieur, a donné l'ordre à une partie des troupes de cavalerie casernées à Vincennes, Versailles, Fontainebleau et Compiègne, de se diriger sur Paris, où elles arriveront cette nuit et dans la matinée.

#### A LA BOURSE DU TRAVAIL

A la Bourse du travail, il a été décidé qu'un comité de vigilance s'opposerait à la fermeture de la Bourse du travail ce matin.

#### PLACE PIGALLE

Place Pigalle, on s'attendait à une manifestation; des forces y avaient été expédiées; les délégués ne sont pas venus.

#### L'ENLÈVEMENT DU CORPS

Le gouvernement a dû faire enlever ce matin, à quatre heures, le corps de M. Noger. Des troupes entourent l'hôpital de la Charité, et conduisent un fourgon des Pompes funèbres à la gare de Lyon.

#### LES MANIFESTANTS BRISENT TOUT

On entend de tous côtés le bruit des vitres qu'on brise, les kiosques et les vespasiennes dégringolent.

Boulevard Saint-Germain, un garde tombe de cheval et se brise la jambe.

#### LES BARRICADES

Sur le boulevard Saint-Michel, les barricades se forment.

Deux kiosques sont mis bas et placés au milieu de la chaussée; les gardes ne peuvent plus avancer.

La foule met alors le feu à la barricade.

Il n'y a plus un kiosque debout dans le quar-

tier, ils sont au milieu de la chaussée.

Boulevard Saint-Germain on jette des pavés de bois sur une escouade d'agents en réserve.

Dans presque tous les carrefours des barricades sont construites et le feu y est mis.

Les cuirassiers et les gardes circulent sur les trottoirs, la chaussée, au pas. On les acclame toujours.

#### LA SOIRÉE

M. Clément s'installe au milieu des boulevards Saint-Michel et Saint-Germain. A côté de lui se tient un tambour de la garde républicaine.

Bientôt on voit arriver des escadrons de cuirassiers et de la garde à cheval. Les manifestants acclament les soldats par les cris de: « Vive l'armée! A mort les sergots! A l'eau les assassins! »

Des agents, point. Les tramways, omnibus et autres voitures ne circulent plus.

#### LES SOMMATIONS

A onze heures, des coups de revolver sont tirés devant la Sorbonne.

M. Clément arrive avec son tambour. Un roulement se fait entendre, les cavaliers mettent sabre au clair, les gardes à pied se rangent en bataille. Mais les manifestants reviennent acclamant les soldats, insultant la police.

Au second roulement la foule ne bouge pas. Les cavaliers se remettent en mouvement; on veut éviter, à tout prix, un conflit.

#### L'INSURRECTION EN MARCHÉ

A une heure et demie, une charge à fond de train a lieu, rue Soufflot.

Deux blessés sont emportés sur une civière.

A deux heures et demie, les manifestants sont sur la rive droite; les cris: « A bas Lozé! A l'eau Lozé! » se font entendre; la manifestation est grave, car la garde républicaine et la cavalerie sont remplacées par les agents dont la surexcitation est indescriptible.

Celui de la foule ne le cède en rien; chaque charge est signalée par des bris de kiosques et de vespasiennes.

A trois heures du matin, les manifestants sont devant les halles.

#### AU VOLEUR!

Les rues du quartier Latin étaient barrées, à certains endroits, on se trouvait dans des souricières, où les agents vous assommaient.

De nombreuses personnes, tombées dans ces guet-apens, ont été dépouillées de leur canne, de leur parapluie et de leur chapeau.

Dans toutes les rues, on va se butter à un cordon de troupes qui barre le chemin.

M. Gaston Méry, de la *Libre Parole*, a reçu un coup de sabre.

Il sera forcé de garder le lit pendant quinze jours.

#### LES BLESSÉS. — LES ARRESTATIONS

On évalue le nombre des blessés, pour la soirée d'hier, à plus de cent, et les arrestations à sept cents.

#### LE QUARTIER LATIN

M. Delahaye, traversant un groupe de manifestants, les interpelle, leur demandant d'accepter dans leurs rangs tous les honnêtes gens de Paris. Qu'ils gardent leur haine pour les chefs, qu'ils laissent passer les agents; si on les attaque, qu'ils se défendent, mais que, par égard à l'intelligence qu'ils représentent, ils n'attaquent pas les premiers.

M. Delahaye fut alors l'objet d'une véritable ovation.

#### Entre vagabonds:

— Figure-toi, j'ai trouvé un portefeuille ce matin.

— Et l'as-tu rendu?..

— Oh! non... le monsieur se serait cru obligé de me donner une récompense; ce la aurait pu le gêner et cela aurait blessé ma délicatesse.



#### Eviter les contrefaçons

# CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

QUINUM  
LABARRAQUE

VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre. EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 10, rue Jacob, Paris et TOUTES ANCIENNES.

## ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

#### Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST.

la jeune fille avait besoin.

Ceux qui n'avaient pas de commission à faire restaient dans la pièce, regardant tour à tour le blessé et leur maîtresse, dont ils admiraient l'empressement, le dévouement, sans l'approuver.

Sur ces entrefaites, les deux domestiques envoyés à la découverte dans le jardin revinrent.

Ils n'avaient trouvé personne, mais ils avaient parfaitement vu les traces de l'escalade, aperçu les pas tout frais sur les plates-bandes. Les gredins étaient au moins quatre.

Et ils racontaient avec emphase les tours et les détours qu'ils avaient fait pour tâcher d'en pincer un.

Dans leur bouche, la chose prenait une importance énorme. Tout le personnel de l'hôtel venait d'échapper à un danger formidable. C'était un coup mûri de longue main. Les criminels devaient connaître toutes les habitudes de la maison. Ils avaient bien pris la précaution d'entrer par l'endroit le plus sombre, le plus éloigné de la loge, pour ne pas éveiller l'attention.

Raoul regarda sa sœur.

— Eh bien, ton honnête homme? Est-tu

convaincue maintenant?

Elle répondit vivement, avec la même foi:

— Cet homme n'est pas un assassin!

Au même instant, le blessé ouvrit les yeux, fit sur sa couche un mouvement effaré:

— Assassin, moi... et ici...

Puis il retomba, épuisé, le corps secoué par un frisson épouvanté.

#### IX

André Roustan était sorti du Vaudeville, après la scène que nous savons, dans un état de rage impossible à décrire.

Il tenait au mariage avec Alice de Serves pour plus d'une raison.

D'abord il l'aimait, — ce qui peut paraître assez extraordinaire avec le caractère que nous lui connaissons, — ensuite il comptait, — et c'était là encore ce qui le touchait le plus, — il comptait sur sa dot, qui devait être considérable, pour remettre à flot ses affaires, qui étaient, malgré ses apparences de luxe, dans une triste situation. André Roustan n'avait plus d'argent.

En quelques années il avait tout dévoré. Il ne se maintenait encore que grâce à la somme copieuse que son ami avait mise dans sa maison. Puis, comme c'était surtout au jeu et à

la Bourse qu'il avait absorbé une partie de son capital, personne ne connaissait au juste sa position.

Il menait toujours son grand train habituel et n'était pas trop obéré, si sa caisse était vide. Il avait compté sur son union avec Alice pour la remplir. Il croyait tenir déjà la fortune de la jeune fille. C'est sur cet espoir qu'il faisait des efforts surhumains pour se maintenir, ne pas sombrer avant la victoire. Et voilà maintenant que tout s'écroulait, parce qu'il avait trouvé devant sa route un petit avocat sans argent et sans cause. Il était temps qu'André quittât Raoul, car il n'aurait pas été maître de la colère qui le suffoquait.

Il sortit du Vaudeville à pas rapides, ne voulant ni voir, ni être vu, et il se précipita sur le boulevard, où il put, dans le grand air, donner un libre cours à son exaspération.

Il allait et venait du coin de la rue Scribe à la rue Meyerbeer, à grandes enjambées fiévreuses, sans faire attention aux passants qu'il bousculait, l'esprit perdu.

S'il n'avait écouté que son premier mouvement de fureur, il eût couru à la rencontre de Georges de Fresnières, pour le souffleter, le

tuer, l'anéantir.

Il n'était pas possible que son mariage ne se fit pas, qu'il n'épousât pas Alice.

La rupture de cette union convoitée, attendue, était la ruine pour lui, plus que la ruine, la mort.

Qu'allait-il faire pour renouer les liens brisés?

Un duel avec son rival ne le menait à rien. Même s'il était vainqueur, M<sup>me</sup> de Serves ne voudrait jamais épouser l'homme qui aurait blessé ou tué celui qu'elle aimait.

Il fallait trouver autre chose.

Quoi?

Il y pensa longtemps, tout en longeant les trottoirs avec agitation.

Puis il se frappa le front, s'arrêta brusquement et fit signe à un fiacre qui passait à vide.

— Rue Pierre-Charron, 37... Une course.

La voiture partit au galop.

(A suivre.)

Bébé apprend la géographie.

— Qu'est-ce que le globe? lui demande son papa.

— Le globe: c'est ce que l'on met sur une lampe!

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 JUILLET**

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	97 20	ACTIONS		Nord	1900	Oblig. fone. 1877 3 0/0 r. à 400	350
3 0/0 amortissable	97 50	Banque de France	382 75	Orléans	1590	comm. 1879 3 0/0 r. à 500	475
4 1/2 1883	106 40	Banque d'Escompte	140	Ouest	1100	fone. 1879 3 0/0 r. à 500	470 50
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Comptoir national d'Escompte	482	Compagnie parisienne du Gaz	1380	fone. 1880 3 0/0 r. à 500	469 50
Oblig. 1855-60 3 0/0	564	Crédit Foncier	975	Transatlantique	507 50	comm. 1883 3 0/0 r. à 500	417 50
— 1865 4 0/0	542	Crédit Industriel et Commercial	585	Canal de Panama	16 50	fone. 1885 3 0/0 r. à 500	463 50
— 1869 3 0/0	430	Crédit Lyonnais	762 50	Suez	2392	CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)	
— 1871 3 0/0	420	Crédit Mobilier	110	VALEURS ETRANGERES		Est 3 0/0 anc. r. à 500	455
— 1875 4 0/0	530	Dépôts et Comptes courants	—	Autrichien 4 0/0 or.	97 20	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	462
— 1876 4 0/0	540	Société Générale	465	Dettes d'Egypte 6 0/0	100 75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	467 50
— 1886 3 0/0	419	Est	949 70	Extérieur 4 0/0	63	Nord 3 0/0 r. à 500	474
		Paris-Lyon-Méditerranée	1505	Hongrie 4 0/0 or.	96 30	Orléans 3 0/0 r. à 500	466 50
		Midi	1340 50	Italie 5 0/0	91 15	Onest 3 0/0 anc. r. à 500	465

**EPICERIE CENTRALE** 28 rue St-Jean **P. ANDRIEUX** **FELIX POTIN**  
 PRODUITS ALIMENTAIRES  
 NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE  
 La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODÉRÉS.  
**Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)**

Étude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.  
**A VENDRE**  
 UNE  
**PROPRIÉTÉ**  
 D'agrément et de rapport  
 Située à huit kilomètres de Saumur, entre Villebernier et Gaure, sur le bord de la Loire.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire à Longué.

**A VENDRE**  
 PAR ADJUDICATION  
 Le jeudi 3 août 1893, à 3 heures de l'après-midi, à Longué.  
 En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire,  
 Une très jolie

**PETITE PROPRIÉTÉ**  
 Nommée la Pelouse,  
 Située route du château de Launay, commune de Villebernier, près des bords de la Loire, à 1,800 mètres de Saumur, appartenant à M<sup>me</sup> veuve Poisson,

Comprenant : Maison d'habitation très confortable, jardin anglais, bosquets, ombrages, arlin potager planté de vigne et d'arbres fruitiers, remises, écuries et autres dépendances.  
 Le tout contenant environ un hectare.  
 On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser à M<sup>e</sup> FILLATREAU, notaire à Longué.

**MAISON ET JARDIN**  
**A LOUER**  
 AU JAGUENEAU  
 APPARTENANT A M. OGER.  
 S'adresser à M. BIZERAY ou à M. GIRARD, expert, rue Pavée, Saumur.

**Puits forés, Sondages, Pompes**  
 20 années d'expérience. — Près de 400 applications.

Ces puits, d'un petit diamètre, peuvent être creusés dans un espace restreint, dans les jardins, dans les cours, dans les caves, sous voûtes de 2 mètres de hauteur, sans compromettre la solidité des bâtiments. Défonçage par le sondage des puits qui manquent d'eau.

C. CARRIÈRE, à la Menitrie (Maine-et-Loire).

**Hôtel du Cheval-Gris**  
 Rue de la Petite-Bilange, 11, et rue de la Fidélité, 3, SAUMUR

**AVIS**  
 M. OUDINE, chef de cuisine, informe le public qu'il vient d'acquiescer l'hôtel du Cheval-Gris, où l'on trouvera tout le confortable désirable, à des prix très modérés.  
 On prend des pensionnaires au mois et au cachet.  
 Déjeuners et dîners à la carte et à prix fixe.  
 Salons particuliers.  
 Repas sur commande pour la ville, noces et banquets.  
 Spécialité d'escargots de Bourgogne. — Tripes à la mode de Caen.  
 English Spoker.

**A CÉDER**  
 DE SUITE

**Un Magasin d'Épicerie**  
 Situé à Saumur, rue d'Orléans.  
 Belle clientèle.  
 S'adresser, pour traiter, à M. PÉREZ-BRIFAULT, négociant en épicerie, rue d'Orléans, 93.

**A CÉDER**  
 Magasin de Mercerie et Bonneterie  
 A Saumur.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE** UNE COUPLE DE PAONS, 4 ans, très familiers, bons reproducteurs.  
 S'adresser au bureau du journal.

**APPARTEMENT**  
 AU DEUXIÈME ÉTAGE  
 56, Quai de Limoges, SAUMUR  
 à Louer Présentement  
 S'adresser à M. RICHARD, avocat, ou à M. BUREAU, rue Basse-Saint-Pierre, à Saumur.

**GR<sup>DE</sup> EPICERIE PARISIENNE**  
 33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans  
**IMBERT FILS**  
 Faux-de-vie blanches spéciales pour les fruits  
 1 fr. 50 — 1 fr. 70 — 2 fr. et 2 fr. 50 le litre.  
*Il est donné gratis UN NOUET par litre.*  
**RHUMS** naturels, d'importation directe, très hygiéniques pendant les chaleurs — Martinique, 1 fr. 80. — St-Lucie, 2 fr. — Jamaïque, 2 fr. 50, 3 fr., 3 fr. 50 et 4 fr. le litre.  
**TAFIA MARTINIQUE**, 1 fr. 60 le litre. — Citronnade rafraîchissante, le litre, 3 fr. 50 — 1/2 litre, 2 fr.  
**SIROPS** pur sucre, tous genres, le litre, 2 fr. 25, le 1/2 litre, 1 fr. 40  
*Tout est coté verre compris.*

**Imprimerie Paul GODET, Saumur**

FACTURES TOUTS FORMATS	LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
CARTES D'ADRESSES	FAIRE-PART NAISSANCE
ETIQUETTES PARCHEMIN ET ENVOIS	CARTES DE VISITE
TÊTES DE LETTRES	AFFICHES — PROSPECTUS
CIRCULAIRES — ENVELOPPES	PROGRAMMES DE FÊTES & SOIRÉES
AVIS DE TRAITES — MANDATS	PRIX-COURANTS
REÇUS & BONNS à SOUCHE PERFORÉS	MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS
REGISTRES	CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissioner à l'extérieur.

**LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>**  
 Rue Jacob, 56, à Paris

**LA MODE ILLUSTRÉE**  
 JOURNAL DE LA FAMILLE  
 Sous la direction de M<sup>me</sup> EMMELINE RAYMOND  
 12 PAGES IN-4<sup>o</sup>  
 LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ A DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de modes, tapisserie, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturelle de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.  
 On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.  
 Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.  
 On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C<sup>e</sup>, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :  
 Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. —  
 Quatrième édition, avec une gravure colorisée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.  
 S'adresser également dans toutes les librairies du département

**A SAINTE-GENEVIÈVE**  
**Tapisseries Artistiques**  
 BRODERIES  
 M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN  
 SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR  
 Très beau choix de Travaux fantaisie  
 Saumur, imprimerie PAUL GODET.

**COFFRE-FORT «ACIER» SIX COUDES (Brevet 1892.)**  
 DE  
**HAFFNER AÎNÉ, DE PARIS**  
 Fournisseur des Chemins de fer de l'État, du Ministère des Postes et Télégraphes du Crédit Lyonnais et Administrations. — PARIS - 1889 - Médaille d'or.  
 Coffres tout fer à doubles parois. — Matières réfractaires. — Combinaisons invisibles.  
 Seul dépôt à Saumur et pour le département de Maine-et-Loire :  
**Imprimerie PAUL GODET, Saumur, 4, place du Marché-Noir.**  
 En dehors du dépôt, un album en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER





CLÉ DE COFFRE-FORT  
B. HAFFNER AÎNÉ

Le long...  
 son plan...  
 avait sans...  
 de réussite...  
 quand il...  
 indiquée...  
 Il sorti...  
 trances qu...  
 Cellui-ci...  
 fuiller à...  
 Le clien...  
 — C'est...  
 L'autom...  
 mais, pou...  
 bête à tou...  
 André t...  
 En pass...

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
 Hôtel-de-Ville de Saumur 1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.  
 LE MAIRE,